

COMMUNE DE  
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

CANTON DE  
BAPAUME

**DELIBERATION**

N°45/2026

**Objet :**

**Modification/ Tarifs  
repas cantine/ Régie  
n°107**

**Certifié exécutoire  
par le Maire, le**

17 JUIN 2026



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 11 juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 04 juin 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Manuella BERNASINSKI, Arnaud BARBET, Juliette DUNAJSKI, Luc ADAMS, Juliette PETIT, Benjamin DALLE, Jules VARLET, Ghislaine LEMAIRE, Anne-Marie BARBIER, Virginie THERLIER.

Absents excusés : Nathalie BISSETTE, Magalie BOUTEMY, Fiona HERENT, Laurent DHE, Laurent MUCHEMBLED

Absent : Bernard FIEF

Procurations :

Nathalie BISSETTE donne procuration à Manuella BERNASINSKI

Magalie BOUTEMY donne procuration à Catherine ACCART

Laurent DHE donne procuration à Arnaud BARBET

Fiona HERENT donne procuration à Eugène DELAMBRE

Laurent MUCHEMBLED donne procuration à Virginie THERLIER

Secrétaire : Catherine ACCART

La séance ouverte, Monsieur DELAMBRE informe l'assemblée qu'il convient de revoir le tarif de cantine pour la rentrée de septembre 2026. Il rappelle que le tarif est de 3,70€ pour les élèves de maternelle et de 3,90€ pour les élèves de primaire depuis septembre 2022.

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée décide qu'à compter de la rentrée de septembre 2026, le prix du repas de cantine sera de :

- 3,80€ par élève de maternelle
- 4,00€ par élève de primaire

Envoyé en préfecture le 17/06/2026

Reçu en préfecture le 17/06/2026

Publié le

ID : 062-216201814-20260611-D45\_2026-DE

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT  
SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Maire,

Eugène DELAMBRE

